

BTS

CONTRÔLE INDUSTRIEL ET RÉGULATION AUTOMATIQUE (CIRA)

EN APPRENTISSAGE



→ Arles

CENTRE DE FORMATION DE LA CCI DU PAYS D'ARLES

Chemin du Temple - ZI Nord - 13 200 Arles

T → 04 90 99 46 72 / F → 04 90 93 91 09 / M → jmery.cfc@arles.cci.fr

LE NIVEAU DU DIPLÔME ET LA DURÉE DE LA FORMATION

Le diplôme national du **BTS Contrôle Industriel et Régulation Automatique**, référencé par le Ministère de l'Éducation Nationale au niveau III (bac+2) par arrêté du 8/09/99, est une formation supérieure qui prépare en 2 ans des spécialistes des systèmes automatisés de production, mis en œuvre dans les industries de la chimie, pharmacie, métallurgie, énergie, agroalimentaire ou secteur automobile.

LES MÉTIERS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Le technicien supérieur en contrôle et régulation est amené à intervenir sur des procédés et des installations industrielles fonctionnant en continu et de manière automatique. Il peut exercer dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

- **Etude** : conception de la partie contrôle-commande d'une installation industrielle.
- **Installation et contrôle** : montage des équipements, réglages sur site.
- **Maintenance** : procédure d'intervention, planning des travaux d'entretien-réparation.

La qualification obtenue conduit à des postes de régleur, de technicien de maintenance, de dessinateur d'étude en conception.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau d'études requis : **baccalauréat technologique ou scientifique**. Une forte motivation, le goût du travail en équipe, des qualités d'autonomie, de rigueur et de créativité sont autant d'atouts nécessaires à la réussite de la formation.

LE CURSUS PÉDAGOGIQUE

Une formation scientifique et technologique de haut niveau comprenant :

- **Enseignement général** : culture générale et expression, langue vivante, mathématiques, physique et chimie.
- **Enseignement spécifique** : automatisme et logique, régulation, mesures industrielles et technologie d'appareillages, sciences physiques appliquées.

LE RYTHME D'ALTERNANCE ECOLE / ENTREPRISE

Le rythme d'alternance est de 2 semaines en centre de formation suivies de 2 semaines en entreprise.

Au sein de cette discipline très technique, en perpétuelle évolution, la dimension expérimentale est prioritaire car, associée à l'enseignement théorique, elle favorise l'ouverture sur l'application des techniques.

L'apprentissage constitue la voie idéale pour préparer son futur métier dans les meilleures conditions.

----- Centre de Formation d'Apprentis Interconsulaire Méditerranée

----- Siège : 1, rue Saint Sébastien - 13 006 Marseille

----- T → 04 91 14 28 26 / F → 04 91 14 26 93

----- M → cfaim@ccimp.com / S → www.apprentissage-cci.com

----- Avec le concours du Conseil Régional PACA



CFA
Interconsulaire Méditerranée